



PRINTEMPS/ÉTÉ 2018

INFORMATIONS COMMUNALES



Ouverture du secrétariat de la mairie

Lundi de 8h à 12h
Mardi de 8h à 12h
Mercredi de 8h à 12h
Jeudi de 8h à 12h et de 17h à 20h
Vendredi de 8h à 12h
Samedi de 8h à 11h



Permanence du maire et des adjoints

Jeudi soir de 17h à 20h et sur rendez-vous
Mairie de Nordhouse
1, rue du Maréchal Leclerc
67150 Nordhouse
Tél : 03 88 64 80 90 - Fax : 03 88 64 80 91
mairie@nordhouse.fr



Pour les problèmes de fourniture électrique et d'assainissement

Veuillez-vous adresser aux UME
03 88 59 86 20



Permanence Bibliothèque

Mardi de 15h à 16h et 19h à 20h
Vendredi de 15h à 16h
Samedi de 11h à 12h



Horaires déchèterie ÉTÉ

Lundi de 13h à 18h
Mardi de 13h à 18h
Mercredi fermé
Jeudi de 13h à 18h
Vendredi de 13h à 18h
Samedi de 9h à 12h et de 14h à 17h
Dimanche de 9h à 12h



Photos

N'hésitez pas à nous envoyer vos photos, dessins, images insolites, photos aériennes... peut-être qu'ils illustreront les prochaines couvertures de votre bulletin d'informations communales !



OBJETS TROUVES

Vous avez perdu un objet (un trousseau de clés, vos papiers d'identité, un portefeuille, un parapluie, des lunettes...) sur la voie publique ou dans un lieu public à Nordhouse ? Adressez-vous à l'accueil de la mairie, votre objet s'y trouve peut-être.

Où s'adresser ?

Mairie de Nordhouse
1, rue du Maréchal Leclerc
67150 NORDHOUSE
Tél. 03.88.64.80.90



Documents d'urbanisme

Un lien spécifique permet d'ouvrir directement le document d'urbanisme de notre collectivité sans passer par une recherche.

Ce lien est le suivant : <http://posplu.bas-rhin.fr/?id=67336>



Depuis le 1^{er} novembre 2017, l'enregistrement des pactes civils de solidarité (Pacs) **peut notamment se faire en mairie.**

Ainsi quatre Pacs ont déjà été conclus à Nordhouse.

Bus GRATUIT

Transport en bus gratuit au marché hebdomadaire du jeudi matin à Erstein.

Aller : 07h55

Chapelle à Nordhouse

Retour : 10h30

Place des fêtes à Erstein



Les cars du Réseau 67 parcourent l'ensemble du département du Bas-Rhin.

■ La ligne 260 marque trois arrêts à Nordhouse (Mairie, Eglise et Salle des Fêtes) et vous amène à Strasbourg (station Illkirch- Baggersee) en 25 minutes.

N'hésitez pas à :

- Consulter la documentation disponible dans votre mairie, notamment les fiches horaires
- Vous connecter sur le site internet de la CTBR www.ctbr67.fr



Notre adresse pour nous faire parvenir vos informations :

bulletincommunal@nordhouse.fr

Parution du prochain bulletin communal en automne 2018

Si vous souhaitez publier un article, un événement, merci de nous adresser vos articles et photos pour mi-septembre 2018.

ATTENTION ! Pour les articles avec photos merci d'envoyer votre texte et les photos originales séparément. Nous nous chargeons de la mise en page.

Comité de rédaction

Directeur de la publication : Claudine Herrmann

Conception et mise en page :

Lucienne Riehl, Véronique Labourdette, Christelle Hosti et Adam Ffoulkes Roberts, Uni Impressions

Impression :

Uni Impressions - 6 rue de l'Électricité - 67118 GEISPOLSHHEIM GARE

SOMMAIRE

Informations pratiques	2
Editorial	3
Etat civil	4-5
Conseils municipaux	6-10
Vie scolaire	11
Vie Communale	12-20
Wàs Esch Los	21-24
Vie associative	25-34
Agenda des manifestations	35



**Cher(e)s concitoyen(ne)s,
Adieu 2017 et bienvenue 2018**

L'année 2017 s'est achevée par un projet phare, la réhabilitation du presbytère.

Ce magnifique élément de patrimoine abrite maintenant 3 logements ainsi qu'une salle de réunion pour la communauté des 5 paroisses du Pays de Saint Ludan.

2018 : une année de grands chantiers

L'agrandissement de la gravière suit son cours. Les fouilles sont achevées, c'est à présent le déplacement des installations existantes jusqu'au rond-point qui est en cours, pour pouvoir continuer à exploiter le gisement.

L'aménagement de la rue du château est également en cours. Il permettra l'accès aux premières constructions qui sortiront de terre d'ici à la fin de l'année.

La reconstruction de la maison de valet (« s'Knachthus ») et l'aménagement d'une placette à côté de la Maison commune sera également entreprise.

Après deux années de réflexion, le grand projet de rénovation de la salle des fêtes a été lancé en 2017. Cette salle est exploitée depuis bientôt 25 ans et a besoin d'un sérieux lifting. La rénovation va concerner la mise aux normes actuelles, à savoir l'accessibilité pour personnes à mobilité réduite, l'isolation thermique et acoustique, le chauffage, l'électricité, etc. Elle permettra également de résoudre les problèmes d'infiltration d'eau.

2018 voit l'arrivée très attendue du début des travaux de la fibre optique dans le village. Tous les foyers auront la possibilité de souscrire un abonnement auprès de l'opérateur de leur choix. A l'issue des travaux, une réunion publique sera organisée (premier semestre 2019).

La propreté, l'affaire de tous

La commune dispose de trois points de collecte de papier, verre et plastique. L'école propose trois collectes ponctuelles de vieux papiers. De plus, la déchetterie permet d'absorber le surplus de déchets qui ne peuvent pas être triés localement.

Malgré ces dispositions, nous constatons de nombreux dépôts sauvages sur les chemins forestiers ainsi qu'aux abords des collecteurs de papier, verre et plastique. Ces produits sont déchargés « à la sauvette » sans prendre la peine de les déposer dans les bennes prévues à cet effet ou en déchetterie. C'est deux fois par semaine que nos ouvriers sont obligés de nettoyer ces espaces et de relever les déchets délaissés.

Nous savons que de tels agissements sont l'apanage d'une petite minorité et nous comptons sur le civisme de ces personnes pour qu'elles modifient leurs mauvaises habitudes. Nos ouvriers communaux leurs seront reconnaissants et pourront utiliser ce temps à d'autres tâches. Ce bulletin vous permettra de mieux les connaître et de découvrir l'éventail de leurs activités. Nous en profitons pour remercier ceux qui, au quotidien, ont les bons gestes de tri.

Les trottoirs ne sont pas des crottoirs

Eternel problème que nous soulevons depuis longtemps sans retour. Beaucoup de propriétaires de chiens ne se sentent pas concernés lorsqu'il s'agit de ramasser les déjections de leur compagnon à quatre pattes. Les petits espaces de verdure rue verte sont infestés de tas de crottes et ceci, tous les jours... au détriment de ceux qui les entretiennent.

Il en est de même pour les trottoirs qui mènent à l'école : parents et enfants doivent zigzaguer pour les éviter. Heureusement que des personnes consciencieuses ont compris que posséder un animal, c'est aussi assumer les contraintes qui s'y rapportent. Merci à eux !

Je vous souhaite une bonne lecture de ce bulletin communal qui vous informe des bilans, projets, souvenirs et nouveautés. Ceux-ci témoignent du dynamisme de notre commune, ainsi que de sa convivialité.

Bien à vous,
L'adjoint au Maire,
Francis Pfleger



GRANDS ANNIVERSAIRES

AVRIL			JUIN		
87 ans	HATT Alice	01/04/1931	88 ans	MUTSCHLER Armand	02/06/1930
83 ans	FENDER Renée	01/04/1935	80 ans	FENDER Gilbert	03/06/1938
86 ans	KIEFFER Jean Georges	05/04/1932	96 ans	SALOMON Andrée	04/06/1922
84 ans	SCHALL Alice	12/04/1934	89 ans	HISS François	13/06/1929
80 ans	ROHMER Auguste	13/04/2018	81 ans	ESCH Antoine	22/06/1937
91 ans	KORNMANN Fernand	13/04/1927	81 ans	DAUGAS Camille	29/06/1937
82 ans	ROHMER Louis	14/04/1936	JUILLET		
81 ans	SITTLER Roger	16/04/1937	87 ans	ISSENHUTH Arsène	07/07/1931
81 ans	HAAS Thérèse	22/04/1937	92 ans	FENDER Camille	08/07/1926
87 ans	SCHOENEBECK Céline	22/04/1931	82 ans	STADELWIESER Blanche Berthe	09/07/1936
87 ans	EGGERMANN Sylvain	27/04/1931	86 ans	SPRAUEL Alphonse	21/07/1932
MAI			AOÛT		
92 ans	GALL René	06/05/1926	81 ans	FUCHS Alice	01/08/1937
87 ans	MATTER Yvonne	06/05/1931	88 ans	BRIGEL Angèle	03/08/1930
84 ans	KOST Colette	07/05/1934	81 ans	SPRAUEL Elisa	17/08/1937
83 ans	FRANCKE Conrad	08/05/1935	88 ans	PFLEGER Elise	22/08/1930
82 ans	HOSTI Arlette	12/05/1936	SEPTEMBRE		
96 ans	LANDMANN Maria	15/05/1922	83 ans	SITTLER Elisa	16/09/1935
81 ans	SCHOENEBECK André	16/05/1937	82 ans	FENDER Robert	16/09/1936
81 ans	PUJOL Robert	17/05/1937	80 ans	OSSWALD Louis	21/09/1938
92 ans	GALL Céline	25/05/1926	83 ans	DIEBOLT Francine	26/09/1935
86 ans	HERTRICH Alphonsine	29/05/1932			

NOCES D'OR

03/05/1968 NASS André et Marie Anne
07/06/1968 HATTERER Didier et Florence
14/06/1968 STAUB Antoine et Adeline
02/08/1968 NOTHISEN Albert et Marie Antoinette

MARIAGES

18/11/2017 DAUGÉ Franck et ISENMANN Raphaëlle
23/12/2017 JOUBERT Cédric et TAVERNIER Aude Marie Virginie

2017 : Quelques chiffres

Etat civil :		16 naissances (5 garçons et 11 filles)
		8 mariages
		11 décès
		4 noces de diamant
		5 noces d'or
Anniversaires :		10 80ème anniversaire
		5 85ème anniversaire
		5 90ème anniversaire
Population au 1er janvier 2018 : 1754 habitants		
Nouveaux arrivants : 35 nouvelles familles se sont installées à Nordhouse en 2017		
Ecole :		195 élèves (seuil d'ouverture d'une classe : ...196)

NAISSANCES

12/10/2017	Elise WILHELM,
fille de Géraldine SCHMITT et de Jonathan WILHELM	
29/11/2017	Tom SCHUTZ,
fils de Marion LOEFFLER et de Florian SCHUTZ	
21/12/2017	Roxane BLAISON,
fille de Dorothée KELLER et de Julien BLAISON	
31/12/2017	Tim KUHN,
fils de Jennifer HECKENMEYER et Jonathan KUHN	
08/01/2018	Jules ROBERT,
fils d'Elodie KIENER et Jérémy ROBERT	
14/01/2018	Eden KIEFFER,
fils de Alena et Loïc KIEFFER	

31/01/2018	Nathan EHLES,
fils de Natacha et Jean-Luc EHLES	
07/02/2018	Pascal NOGUET,
fils de Elélé BATIONO et Pierre NOGUET	
16/03/2018	Evan MOLITOR,
fils de Marielle et Stéphane MOLITOR	

DECES

28/06/2017	SAMTMANN Charles, 84 ans
08/08/2017	HERTRICH Julien, 88 ans
30/08/2017	HERT Joseph, 81 ans
26/09/2017	LOYER Elienne, 91 ans
18/10/2017	WEISSKOPF Georgette, 89 ans
06/01/2018	SCHNEE Alphonsine, 85 ans
07/01/2018	REIBEL Roland, 62 ans
23/01/2018	STADELWIESER Virginie, 95 ans

NOUVEAUX ARRIVANTS

WILHELM Jonathan & SCHMITT Géraldine, Elise 6 mois 11, rue des Orchidées	MORALES Gabriel & GALLER Alexandra, Alexis 19 ans 2, rue des Violettes
DJOUDER Sébastien & DUMONT Sarah, Aaliyah 6 ans, Lucy 3 ans 117, rue de l'Eglise	FEHR Romain & Elodie, Timéo 3 ans 50, rue du Printemps
PRESTAUT Alexandre & CABIDDU Vanessa 12, rue de Hipsheim	WEBER Cloé 26, rue des Bleuets
ANTHONY Jérémy & LEYER Sarah 2a, place des Fêtes	ROBERT Jérémy & KIENER Elodie 104C, rue Etroite
ANDRES Romain 12, rue Albert Schweitzer	WEGRICH Steve & MONTIEL Fanny, Stéphane 3 ans 104b, rue Etroite
SCHOCH Daniel & SCHOCH Christelle 20 ans 24, rue du Printemps	DOGAN Celal & ALEXANDRE Sabrina, Alexa 18 ans, Safiya 6 ans et Yanis 2 ans 11, rue du Docteur Albert Schweitzer
BOUHDIDI Ibrahim & Meriam, Maïssa 8 ans, Yassine 6 ans, Imrane 3 ans 77, rue des Forgerons	ROERE Nicolas 1, rue du Château
HUMBERT Michel & RIVAT Corinne, Louise 20 ans 7, rue des Roseaux	LOPEZ Maxime & VU Eléonore, Nina 7 ans et Timoté 2 ans 5, rue des Vergers
ROSENKRANZ Hervé & BERND Olivia, Lucas 4 ans 2, rue des Roseaux	DORFFER Jérémy & KUNTZAMNN Victoria, Joanna 3 ans 54, rue des Noyers
MOCHAMPS Jean & Claire, Maxime 18 ans 154, rue de l'Ecole	MONDY Xavier & Amanda, Owen 5 ans et Milan 3 ans 135, impasse de l'Ill
	WELSCH Sarah 173 rue de l'Ecole

NOCES DE PLATINE

06/02/1948
GALL René et Marie Céline

«Récemment, les époux René et Céline Gall ont fêté leurs noces de platine. Il y a 70 ans, le 6 février 1948, ils se sont unis par le mariage. Deux enfants, Claude, 69 ans et Jacques, 68 ans, sont issus de leur union. Cinq petits-enfants et cinq arrières petits-enfants font leur bonheur, ainsi qu'un sixième attendu dans quelques mois. René Gall, chevalier de la Légion d'honneur et ex-cheminot, est l'ainé du village de Nordhouse. Gymnaste depuis plus de cinquante ans, Céline Gall est aussi adepte du tai-chi. Encore plein d'énergie et en pleine forme,

ils profitent de tous les instants. Une fête de famille les a réunis pour fêter ce rare événement. La municipalité les a par ailleurs honorés par sa présence en leur offrant une belle corbeille. Au mois de mai prochain, les époux Gall fêteront leurs 92 ans.»





Résumé des décisions et points abordés lors des conseils municipaux de septembre à mars 2018

Urbanisme

Permis de construire 5 - Déclarations Préalables 20
Certificat d'urbanisme 13 - Déclaration d'Intention d'Aliéner 4
Permis de démolir 2

Lotissement PV2

Vente du lot n°31 : Fixation du prix et choix d'un acquéreur

Le Conseil municipal, après en avoir délibéré, décide :

- d'accepter la vente de la parcelle Section D n°1004/88 au lieu-dit « Auf der Winkelmatt », formant le lot n°31 du lotissement communal dénommé « Le Pré Vert 2 », d'une surface de 8,56 ares,
- de réactualiser le prix de vente de l'are à 17 000 € TTC,
- de choisir l'acquéreur sur la liste des candidats ayant fait une demande de terrain dans l'ordre chronologique d'arrivée de leur lettre.

Adopté à l'unanimité.

Surveillance de la qualité de l'air

intérieur dans les lieux accueillant des enfants de moins de 6 ans, des écoles maternelles et élémentaires

Le conseil municipal, après en avoir délibéré, décide :

d'approuver la participation de la commune de NORDHOUSE au groupement de commandes pour la surveillance de la qualité de l'air des établissements recevant des enfants de moins de 6 ans, des écoles maternelles et élémentaires et de désigner dans ce cadre la Communauté de Communes du Canton d'Erstein comme coordonnateur-mandataire du groupement de commandes.

Adopté à l'unanimité.

Convention d'indemnisation

pour le passage de la ligne 63 000 Volts Gerstheim-Strasbourg.

Le conseil municipal, après en avoir délibéré, décide :

- d'accepter l'indemnité d'un montant de 2140 € à titre de compensation forfaitaire et définitive des préjudices spéciaux de toute nature résultant de l'exercice des droits reconnus à RTE sur les parcelles situées dans le cadre du passage de la ligne 63 000 Volts Gerstheim-Strasbourg,
- d'autoriser Madame le Maire ou son adjoint délégué à signer la convention entre la commune et RTE,

Adopté à l'unanimité.

Travaux réhabilitation de la salle des fêtes

Le conseil municipal, après en avoir délibéré, décide :

- d'adopter le principe de la réhabilitation de la salle des fêtes pour un montant global estimatif de 1 100 000 € HT,
- autorise Madame le Maire à demander tout type de subvention dans le cadre de cette réhabilitation,
- approuve le choix de Mme le Maire de confier la mission de maîtrise d'œuvre à TANDE'M, pour un montant de 64 600 € HT,
- de valider l'avant-projet du Maître d'œuvre TAND'M ARCHITECTES dont le coût estimatif des travaux s'élève à 811 618,42 € HT avec une enveloppe complémentaire de 100 000 € HT pour les consolidations structurelles,
- d'approuver le plan de financement ci-après :

TRAVAUX		FINANCEMENT	
Nature des dépenses	Montant estimatif	Type de recettes	Montant estimatif
Honoraires Assistance à Maître d'Ouvrage	13 060,00 €	DETR 20 % du montant des travaux	162 323,60 €
Honoraires Maître d'œuvre	64 600,00 €	Fonds d'assistance	100 000,00 €
Honoraires pour maîtrise d'œuvre pour les travaux	22 714,13 €	Emprunt	800 000,00 €
Diagnostic amiante et plomb	1 750,00 €		
Reprographie et publication	3 000,00 €		
Plans topographiques	680,00 €		
Diagnostic performance énergétique	468,00 €	FCTVA 16,482%	170 756,29 €
Contrôle technique	4 750,00 €	Autofinancement	10 140,26 €
Mission SPS	1 680,00 €		
Mission géotechnique	6 090,00 €		
Etude acoustique	5 040,00 €		
Passage caméra réseaux	566,66 €		
Travaux	811 618,00 €		
Consolidation structurelle	100 000,00 €		
TOTAL HT	1 036 016,79 €		
TVA 20%	207 203,36 €		
TOTAL TTC	1 243 220,15 €		1 243 220,15 €

Aménagement de la placette

à l'angle de la rue du Maréchal Leclerc et de la rue de Hipsheim



Le conseil municipal, après en avoir délibéré, décide :

- la démolition d'anciens murs de clôture et de grange et de conserver deux murs de séparation avec les parcelles la jouxtant selon le plan ci-dessus,
- autorise Madame le Maire ou son Adjoint délégué à signer le devis le moins disant dans le cadre de la démolition de ces murs situés sur la parcelle section H n°401, propriété de la commune,
- approuve le plan de financement ci-dessous :

TRAVAUX		FINANCEMENT	
Nature des dépenses	Montant estimatif	Type de recettes	Montant estimatif
Honoraires pour relevé Architectural	1 800,00	DETR 20 % du montant des travaux	42 408,48
Honoraires pour réalisation d'une esquisse et d'un chiffrage	2 400,00		
Honoraires pour maîtrise d'œuvre pour les travaux	27 109,88	Fondation du Patrimoine	2 000,00
Montant des travaux	180 732,50	FCTVA à 16,482%	34 948,83
		Autofinancement	175 093,55
TOTAL HT	212 042,38		254 450,86
TVA à 20%	42 408,48		
TOTAL TTC	254 450,86		254 450,86

Réhabilitation du presbytère

location des appartements

Le Conseil municipal, après en avoir délibéré, décide :

- d'accepter la mise en location des appartements,
- de fixer le montant du loyer mensuel de l'appartement du rez de chaussée, un 4 pièces de 74 m² environ, à 650 €, actualisable tous les ans selon l'indice de référence des loyers publié au Journal Officiel à la date de signature du bail,
- de fixer le montant du loyer mensuel de l'appartement du 1er étage, un 3 pièces d'environ 93 m² à 600 €, actualisable,
- de fixer le montant du loyer mensuel du 4 pièces mansardé d'une superficie

d'environ 71 m² à 620 €,

- d'autoriser Madame le Maire ou son adjoint délégué à signer les contrats de bail.

Adopté à l'unanimité.

Aménagement et extension de la rue du Château

Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré, décide :

- d'autoriser Madame le Maire à proposer aux propriétaires des parcelles section 1 n°459 et 460 un montant forfaitaire de 500 € chacun pour l'acquisition de l'emprise utile à l'installation d'un poste de transformation sur les parcelles adjacentes, sachant que ce poste sera implanté sur l'emprise à égale distance sur les deux parcelles,
- dit que la commune prend en charge la totalité des frais des actes notariés,
- décide de retenir les offres ayant obtenu la meilleure notation sur la base des critères demandés, pour les marchés voirie et réseaux secs, et d'attribuer ces marchés, respectivement à PONTIGGIA 68180 HORBOURG – WIHR pour un montant de 106 068,73 € et BILD-SCHEER/CRESA 67 800 HOENHEIM pour un montant de 144 146,60 €, soit un total de 250 215,33 € HT,
- de procéder à l'alignement de la voie communale « rue du Château » avec cession à l'euro symbolique, à la commune de Nordhouse, du terrain tombant dans l'emprise publique, sachant que la voirie doit avoir une emprise de 8 mètres, et de demander l'inscription de ces surfaces de parcelles dans le domaine public de la commune de Nordhouse.

Adopté à l'unanimité.

Conseils municipaux

■ Finances

Lotissement le Pré Vert 2 – Compte administratif 2017.

Le Conseil municipal, après en avoir délibéré, approuve le compte administratif 2017 du lotissement Le Pré Vert 2.

Fonctionnement :	
Dépenses	135 584,59 €
Recettes	270 146,67 €
Excédent de fonctionnement :	134 562,08 €
Investissement :	
Dépenses	0 €
Recettes	0 €
Déficit d'investissement :	0,00 €
Excédent de clôture :	134 562,08 €

Adopté à l'unanimité.

Lotissement le Pré Vert 2 – Budget primitif 2018

Le Conseil municipal, après en avoir délibéré, décide de voter au niveau chapitre, les crédits du budget primitif 2018 du lotissement le Pré Vert 2, comme suit :

Fonctionnement :	
Dépenses :	251 662,08 €
Recettes :	251 662,08 €
Investissement :	
Dépenses :	0, 00 €
Recettes :	0, 00 €

Adopté à l'unanimité.

Aire de traitement – Compte administratif 2017.

Le Conseil municipal, après en avoir délibéré, approuve le compte administratif 2017

Fonctionnement :	
Dépenses	9 936,10 €
Recettes	20 232,90 €
Excédent de fonctionnement :	10 296,80 €
Investissement :	
Dépenses	10 961,66 €
Recettes	13 715,01 €
Excédent d'investissement :	2 753,35 €
Excédent de clôture :	13 050,15 €

Aire de traitement – Budget primitif 2018.

Le Conseil Municipal, après avoir délibéré, décide de voter au niveau chapitre, les crédits du budget primitif 2018, comme suit :

Fonctionnement :	
Dépenses :	21 896,80 €
Recettes :	21 896,80 €
Investissement :	
Dépenses :	12 753,35 €
Recettes :	12 753,35 €
Adopté à l'unanimité.	

■ Compte administratif 2017 de la commune

Le Conseil municipal approuve le compte administratif 2017 de la commune, arrêté comme suit :

Fonctionnement :	
Dépenses	917 466,54 €
Recettes	1 286 277,71 €
Excédent de fonctionnement :	368 811,17 €
Investissement :	
Dépenses	968 890,84 €
Recettes	824 654,15 €
Déficit d'investissement :	144 236,69 €
Excédent de clôture :	224 574,48 €

et décide d'affecter l'excédent de fonctionnement qui s'élève à 368 811,17 € comme suit :

- Au compte de réserves 1068 : excédent de fonctionnement capitalisé un montant de : 320 000,00 €
- Au compte 002 report à nouveau : 48 811,17 €

■ Budget primitif 2018 de la commune

Le Conseil Municipal, après avoir délibéré, décide de voter au niveau chapitre, les crédits du budget primitif 2018, comme suit :

Fonctionnement :	
Dépenses :	1 545 218,96 €
Recettes :	1 545 218,96 €
Investissement :	
Dépenses :	2 413 520,00 €
Recettes :	2 413 520,00 €

■ Lots de chasse – révision des loyers

Le Conseil municipal, après en avoir délibéré, décide :

- de donner suite à la demande de réduction du loyer des baux de chasse des lots 1 et 2,
- de réviser le loyer à la baisse à partir de 2018 et de le fixer à 4000 € pour le lot 1 et 6 000 € pour le lot 2, ce qui représente un loyer total pour les deux lots de 10 000 € pour les années suivantes, jusqu'en 2024,

Adopté à l'unanimité.

■ Adoption des travaux

patrimoniaux et d'exploitation pour 2018

Monsieur Francis Pfleger, adjoint, rappelle que la surface du ban de la commune de Nordhouse est d'environ 1100 ha, que la surface du village (partie urbanisée) est d'environ 200 ha et que la forêt communale fait état d'une surface d'environ 277 ha dont 148 ha de forêts privées et 129 ha de forêts publiques. La forêt soumise, c'est-à-dire gérée par l'ONE, représente environ 120 ha.

Elle est divisée en 3 massifs principaux : le Niederallmend, le Lauenhof, et l'Auen.

Le Conseil municipal, après en avoir délibéré, approuve :

- le programme d'actions et des travaux d'exploitation pour 2018 conformément au devis rectifié N° DEC-18-802004-00242030/14935 pour un montant estimatif de 17 119,22 € HT,
- l'assistance technique à donneur d'ordre pour un montant de 2 600 € HT,
- l'état de prévision des coupes pour 2018 : 27 090 € HT moins les dépenses d'un montant de 10 043.- € HT soit une recette nette prévisionnelle de 17 047 € HT.

Adopté à l'unanimité.

■ Affaires de personnels

Recrutement d'un agent contractuel et d'un gestionnaire comptable et administratif

Le conseil municipal, après en avoir délibéré, décide :

- de créer un emploi d'adjoint administratif et d'animateur informatique à temps non complet, en qualité de contractuel, pour seconder l'agent d'accueil à la mairie dans son travail quotidien et assister le corps enseignant dans son travail informatique et dans différentes autres tâches, pour une durée de 9 mois et 5 jours soit jusqu'au 06 juillet 2018 inclus,
- de créer un poste d'adjoint administratif principal 2^{ème} classe permanent à temps complet à compter du 1er janvier 2018, pour les fonctions de gestionnaire comptable et administratif en remplacement de Mme Fabienne FRIEDMANN qui a fait valoir ses droits à la retraite.

■ Acquisition d'un bien par la commune

suite à un portage foncier effectué par l'Etablissement Public Foncier (EPF) d'Alsace - Désamiantage et démolition du chalet situé 7A Rue Zoll

Le Conseil municipal, après en avoir délibéré :

- décide de procéder à l'acquisition par anticipation des parcelles cadastrées section E, n°632, 635 à 638 et 668 à l'EPF d'Alsace, d'une emprise foncière de 49,97 ares, afin de pouvoir disposer du foncier nécessaire au projet de réalisation d'une résidence non médicalisée pour personnes âgées, d'une extension du périscolaire et de l'aménagement de la berge de l'Ill pour un sentier pédestre,

- accepte qu'un acte de cession soit établi au prix global de 159.270,10 € HT au profit de la Commune,

Adopté à l'unanimité.

Le Conseil municipal, après en avoir délibéré, décide :

- d'autoriser Madame le Maire ou son Adjoint délégué à signer le devis pour le désamiantage et la démolition du chalet situé 7 A rue Zoll de l'entreprise GCM Démolition pour un montant de 16 300,00 € HT soit 19 560,00 € TTC.

1 voix contre - 18 voix pour.

■ Echange partiel et rachat partiel de parcelles

(section 3 n°586 et 621) : Projet Maison de Santé

Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré, décide :



- d'autoriser Madame le Maire à négocier avec le propriétaire de la parcelle section 3 n°621, pour un échange à surface égale et un rachat partiel de parcelles,

- de solliciter un arpentage au géomètre pour délimiter le complément de parcelle à acheter,

- de retenir l'offre la moins disante : SELAS Ertz Simon Géomètre /Expert d'Illkirch Graffenstaden pour un montant de 800,00 € HT remisé, soit 960,00 € TTC pour le bornage et l'arpentage des parcelles, et ENVIREAUSOL pour un montant de 1 142,50 € HT soit 1 371 € TTC, pour le diagnostic pollution,

- d'autoriser Madame le Maire à proposer l'achat du complément de parcelle à 10 000 € de l'are,

- que la démolition du mur sur emprise publique est à la charge de la commune,

- dit que les frais de géomètre sont pris en charge pour moitié par chacun des propriétaires,

- dit que la commune prend en charge la totalité des frais des actes notariés.

Adopté à l'unanimité.

■ Taxe Communale

de Consommation Finale de l'Electricité (TCCFE) – Modification du Coefficient multiplicateur

Le Conseil municipal après avoir délibéré décide :

- que le coefficient multiplicateur de la Taxe Communale sur la consommation finale d'électricité est maintenu à 8,
- que ce coefficient s'applique aux consommations d'électricité effectuées sur le territoire de Nordhouse,
- de charger Madame le Maire de notifier cette décision aux services préfectoraux et aux Usines Municipales d'Erstein

9 voix pour – 7 voix contre – 3 abstentions.

■ Devis aspirateur à feuilles

- Le Conseil municipal propose de retenir l'offre de la Maison Crovisier pour un montant de 7 670,00 € HT soit 9 204,00 € TTC.

■ Dépenses et subvention pour l'école élémentaire

- Le Conseil municipal propose de retenir l'offre de l'entreprise HIRTZEL – ARBOGAST pour un montant de 2 127,00 € HT soit 2 552,40 € TT, pour la pose d'un système de portier vidéo et l'installation d'une gâche électrique sur le portail pour un montant de 1 360,00 € HT soit 1 632,00 € TTC, par l'entreprise METAEST, ainsi que l'offre pour le changement des filtres des VMC pour un montant de 1 654,00 € soit 1 984,80 € TTC, par la société SAS ARL ENERGIES.

- Le Conseil municipal prend acte de la prise en charge par la commune des frais de transport des classes de CP/CE1 et de CM1/CM2 qui participeront à une semaine d'escalade du 14 au 18 mai 2018 à Roc en Stock à Strasbourg.

■ Concours maisons fleuries – fixation des prix

Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré décide de fixer :

- la valeur du grand prix d'excellence à 80,00 € pour un lauréat, soit un montant total de : 1 x 80,00 € = 80,00 €,
- la valeur du prix d'excellence à 60,00 € par lauréat, soit un montant total de : 5 x 60,00 € = 300,00 €,
- la valeur du prix d'honneur à 40,00 € par lauréat, soit un montant total de : 10 x 40,00 € = 400,00 €,

- la valeur du prix d'encouragement à 20,00 € par lauréat, soit un montant total de : 10 x 20,00 € = 200,00 €.

Soit un montant total de 980,00 €.

■ Divers

Installation d'une antenne relais pour la téléphonie mobile

Le Conseil municipal prend acte que les études de faisabilité technique réalisées par Monsieur Mallet, mandaté par l'opérateur de téléphonie Orange, concernant la création d'une antenne relais dans le clocher de l'Eglise, se poursuivent.

Les avantages de cet emplacement sont le positionnement dans le village, la discrétion des installations puisque l'antenne et les armoires seraient totalement invisibles pour les habitants et prise en charge par Orange de la réhabilitation de l'escalier du clocher.

L'inconvénient est que l'antenne ne peut pas accueillir d'autres opérateurs, sa hauteur étant limitée.

En revanche, en cas d'installation de l'antenne en milieu ouvert, le mât pourrait accueillir d'autres opérateurs mais toutes les installations seraient visibles, il sera nécessaire de créer une plateforme, de clôturer l'ensemble, de prévoir éventuellement une voirie pour y accéder et pour son entretien.

Madame le Maire explique que quel que soit le choix de l'emplacement retenu, il conviendra de négocier un loyer avec Orange, comme c'est le cas pour l'antenne située au « Lochmatten ».

Ce choix présentera en tout état de cause des avantages et des inconvénients mais estime qu'il est souhaitable de répondre aux besoins de la société.

Tous les procès verbaux des réunions du conseil municipal peuvent être consultés en mairie pendant les heures d'ouverture.

■ Plantation d'arbres, concert, téléthon, visite d'exposition



Cet automne, les trois classes de maternelle et deux classes de l'école élémentaire ont assisté à la plantation de pommiers derrière le bassin de rétention d'eau. Cette activité a été animée par les arboriculteurs du village. Pour clore la matinée, les enfants ont pu savourer des tartines à la confiture (faite maison) et un bon chocolat chaud gentiment préparé par l'association des arboriculteurs.



Concert éducatif à l'Orchestre Philharmonique de Strasbourg pour deux classes élémentaires : Gabriel Fauré et Claude Debussy étaient à l'affiche.

Participation de toutes les classes au téléthon le 7 décembre organisé par l'association « Des Toiles pour l'Espoir » sous forme d'un relais entre les écoles.



Visite de l'exposition « Dans les abysses ». Les enfants ont expérimenté le « light painting » (ou peinture lumineuse) lors d'un atelier mené par l'artiste Eléonore Dumas.



Visite de l'exposition où l'artiste revalorise les rebuts de la société de consommation : sachets plastiques en méduses, câbles, bouteilles – fleurs – balles.... qui donnent corps à un monde de monstres et de merveilles. La lumière leur donne vie.

(dessins réalisés lors de la visite)



■ Rythmes scolaires

Retour à la semaine des 4 jours

Depuis 2014 les rythmes scolaires sont organisés sur 9 demi-journées ou 4,5 jours par semaine.

Par décret du 27 juin 2017, les communes qui le souhaitent peuvent demander une dérogation pour revenir à la semaine des 4 jours sur proposition conjointe de la commune et du Conseil d'école.

A la demande du conseil municipal, un courrier avait été adressé en juin 2017 à l'Inspection académique pour faire part de notre souhait de revenir à la semaine des 4 jours à Nordhouse, au plus tard à la rentrée 2018-2019 afin de pouvoir organiser au mieux ces changements avec les acteurs concernés sur l'ensemble de la Communauté de Communes du Canton d'Erstein.

Le conseil d'école du 20 février 2017 a voté favorablement le retour à la semaine de 4 jours à la rentrée de septembre 2018.

Le Conseil municipal, en séance du 19 mars dernier, s'est également prononcé favorablement pour le retour à la semaine de 4 jours à la rentrée 2018, selon la répartition suivante des heures d'enseignement :

Lundi : 8h00-11h30 / 13h30-16h00
Mardi : 8h00-11h30 / 13h30-16h00
Jeudi : 8h00-11h30 / 13h30-16h00
Vendredi : 8h00-11h30 / 13h30-16h00

La demande pour déroger aux rythmes actuellement en vigueur sera soumise au Directeur académique des Services de l'Education Nationale (DASEN) afin d'obtenir l'autorisation de mettre en place la semaine de 4 jours.

■ Péricolaire

Organisation services péri et extrascolaires

Une campagne d'inscriptions péri et extra-scolaires pour la rentrée 2018-2019, organisée par la Communauté de Communes du Canton d'Erstein se déroulera du 9 au 13 avril prochain. Les modalités d'inscription seront communiquées dès réception en mairie des dossiers à compléter.

S'agissant de l'accueil du mercredi, il sera organisé en journée et/ou en demi-journée à la rentrée prochaine, en fonction des demandes des familles.



■ Départ de Fabienne et arrivée de Cathy



■ MERCI Fabienne !

L'heure du repos bien mérité a sonné pour Fabienne FRIEDMANN, secrétaire de mairie. Elle a fait valoir ses droits à la retraite à compter du 1er avril 2018 et se trouve déjà en congés depuis le 1er février dernier. De grandes vacances en perspective, elle a mis tout son cœur à remplir les missions qui lui étaient confiées. Elle pourra pleinement se consacrer à ses amours : son mari Pierre, ses 2 filles Cécile et Valérie, ses 3 petits-enfants, mais aussi aux chorales car elle a aussi des talents de choriste.

MERCI Fabienne !

Nous aurons l'occasion de fêter ce départ à la retraite très prochainement et vous donnerons des nouvelles dans le prochain bulletin communal de rentrée.

C'est Chantal SOLA qui prendra le relais de secrétaire de mairie et Cathy LEHMANN fraîchement arrivée, qui sera en charge de la comptabilité, des marchés publics et des ressources humaines.

■ BIENVENUE Cathy !

Cathy LEHMANN a pris ses fonctions le 2 janvier 2018 et a pu travailler en binôme avec Fabienne pendant 1 mois. Après avoir démarré une vie professionnelle dans le privé, elle a pu acquérir une expérience d'employée administrative auprès de la commune d'Obernai. Puis en 2004, elle a intégré le service comptabilité de la Communauté de Communes de Barr Bernstein et a également mis ses compétences de comptable au service de la commune de Goxwiller un jour par semaine. Nous lui souhaitons une belle suite de parcours professionnel dans notre commune !

Avec Antonia LAI à l'accueil, l'équipe administrative est à nouveau au complet à la mairie.



■ Fête des Aînés

Fête des Aînés 2017 animée par l'entente musicale, Gérard Offner de Geispolsheim avec ses blagues et la joyeuse troupe « Millésime 59 »

Merci aux membres du conseil municipal et à leurs conjoints d'avoir assuré le service.



Banque alimentaire



Une permanence est assurée tous les ans en mairie pour recueillir les dons pour la banque alimentaire.

11 Novembre



En raison de la pluie, la Commémoration du 11 novembre s'est déroulée dans l'église.

Voeux du Maire



Voeux 2018



Prix décorations et illuminations de Noël



Donneurs de sang remerciés pour leurs nombreux ou premiers dons



Lauréats des maisons fleuries 2017

Halloween



Peut-être avez-vous aperçu quelques sorcières démoniaques et vampires sanglants dans les rues de Nordhouse le 31 octobre pour résoudre le mystère d'Halloween ? Ce n'est pas un hasard !

Par groupe, les enfants se sont arrêtés devant différentes maisons-étapes pour réaliser des épreuves les unes plus effrayantes que les autres. A l'arrivée, une très bonne soupe les attendait dans la cour de la famille Pflieger qui a, comme à son habitude, proposé une décoration digne de ce nom !

Merci aux P'tits Nordhousiens !



Passation de commandement sapeurs-pompiers



Cérémonie de passation de commandement entre l'Adjudant Chef Thibaud Issenhardt et le Sergent Chef Hervé Egelé.

■ Asma



Il y avait foule dans les rues pour découvrir le patrimoine du village le 21 octobre 2017. Stammtisch et visite du village ont été organisés en collaboration avec l'ASMA (Association pour la Sauvegarde de la Maison Alsacienne). Plusieurs propriétaires ont présenté leur bien rénové avec beaucoup de passion.

Merci à eux !

« Je ne savais pas qu'il y avait autant de trésors à Nordhouse » s'exclamait une Nordhousienne après la visite.



■ Carnaval



Les dynamiques bénévoles de l'association Les P'tits Nordhousiens ont animé les rues du village lors du carnaval le 17 février dernier. Accompagnés par le grandiose char des Risser réalisé cette année sur le thème de Peter Pan, les enfants de Nordhouse ont pu profiter d'une belle cavalcade à travers un beau parcours dans le village.



■ Téléthon



Nordhouse a accueilli le Téléthon

■ Noël 2017



Veillée de Noël, Crèche vivante par les enfants



■ L'ÉQUIPE DES AGENTS D'ENTRETIEN DE LA COMMUNE DE NORDHOUSE

Nos agents d'entretien sont peut-être ceux qui sont le plus souvent en contact avec les citoyens. Vous les voyez tous les jours dans le village, mais est-ce que vous les connaissez, et est-ce que vous savez tout ce qu'ils font ?

ROECKER Jean Christophe,

Responsable du service technique



Marié, père de 2 garçons, domicilié à Boofzheim

Profession : menuisier ébéniste

Formation : BT ameublement, BEP bois au Lycée Couffignal à Strasbourg

Emploi précédent : 19 ans dans des entreprises privées, par exemple la menuiserie-ébénisterie Pierre Beyer à Erstein

Statut : Adjoint technique territorial principal de 2^{ème} classe

En poste à Nordhouse depuis 2008

Fonctions : l'encadrement de l'équipe des agents, participation à tous les travaux de l'équipe (voir encart)

Spécialité : travaux de menuiserie et de réparation des équipements et des bâtiments communaux.



EHRHARDT Michaël,

Agent technique



27 ans, célibataire, sans enfant, domicilié à Nordhouse

Formation : Collège Romain Roland à Erstein et la Section d'enseignement professionnel au Lycée Jean-Baptiste Schwilgué à Sélestat

Emploi précédent : préparateur de commandes chez Würth à Erstein

Statut : Adjoint technique territorial de 2^{ème} classe

En poste à Nordhouse depuis 2009

Fonctions : participation à tous les travaux de l'équipe (voir encart)

Spécialité : fleurissement et espaces verts



ROSIN Ludovic,

Agent technique



29 ans, en couple sans enfant, domicilié à Nordhouse

Profession : maçon

Formation : CAP maçonnerie en apprentissage au Lycée Le Corbusier à Strasbourg et dans l'entreprise Hertrich Construction à Hindisheim

Emploi précédent : maçon coffreur chez Suhner Construction

Statut : Adjoint technique territorial de 2^{ème} classe

En poste à Nordhouse depuis 2010

Fonctions : participation à tous les travaux de l'équipe (voir encart)

Spécialité : travaux de maçonnerie, de bétonnage et de confection de panneaux de signalisation



Les missions

Sous la responsabilité de Francis Pflieger, Adjoint au Maire à la sécurité et à l'entretien des bâtiments et des espaces communaux, l'équipe réalise entre autres les tâches suivantes :

- ✓ entretien des bâtiments communaux
- ✓ réparation des équipements communaux
- ✓ balayage des rues et des trottoirs devant les bâtiments communaux
- ✓ entretien des espaces verts de la commune
- ✓ entretien courant des machines, des matériels et de l'atelier communal
- ✓ fleurissement et arrosage
- ✓ taille des buissons
- ✓ confection et mise en place des signalétiques travaux et interventions d'urgence
- ✓ installation et entretien des décorations de Noël
- ✓ préparation des salles de réunions et des manifestations communales
- ✓ aide aux associations pour la préparation des manifestations publiques
- ✓ distribution du bulletin communal et autres courriers
- ✓ permanence au passage piétons aux heures d'entrée et de sortie des écoles
- ✓ nettoyage des espaces autour des bennes de recyclage
- ✓ ramassage des dépôts sauvages le long des routes et en forêt.



Diversité et désagréments

Francis Pflieger supervise l'ensemble des travaux. Il est lui-même souvent sur le terrain et s'implique directement dans les travaux d'entretien et de sécurité. Néanmoins l'équipe bénéficie d'une certaine autonomie dans l'organisation de son travail. Le programme quotidien est varié, donc il faut être polyvalent pour réaliser les multiples tâches.

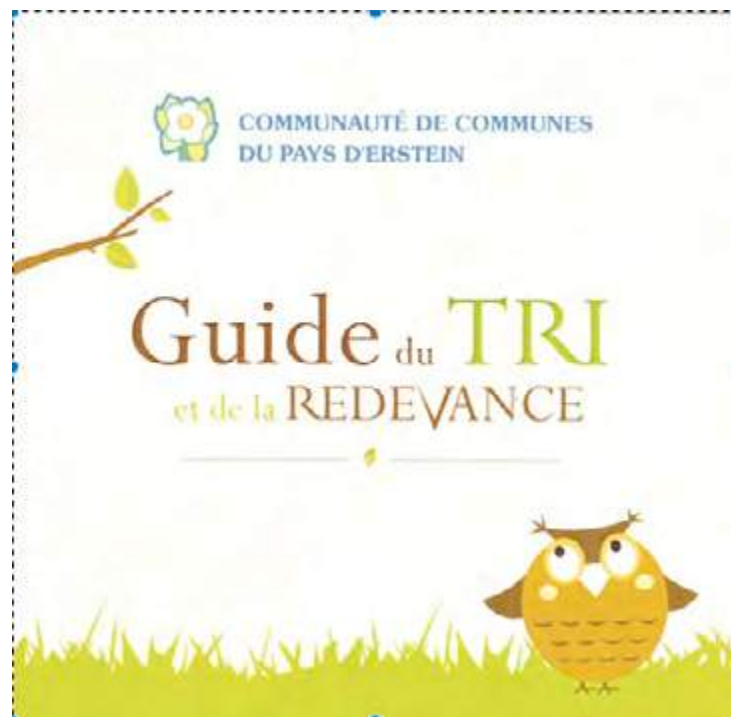
Comme cela est souligné dans l'édito de ce Bulletin, l'équipe est en première ligne lorsqu'il s'agit de nettoyer autour des conteneurs de recyclage et de récupérer les dépôts sauvages en forêt, ce qui peut bousculer leur emploi du temps. Le ramassage des crottes de chien autour des espaces verts est un des aspects moins agréables de leur quotidien.

Enfin, les agents doivent être dotés d'un excellent savoir-être puisqu'ils sont souvent en contact avec les habitants et sont les premiers à entendre certains propos quant à l'entretien des espaces publics.

Nous les remercions pour leur bonne humeur et leur compréhension.

Dépôts sauvages et déchets à la sauvette





Des consignes sur le tri des déchets sont fournies dans un guide édité par la Communauté des Communes, qui est disponible à la Mairie.

Pour assurer la propreté de notre village et améliorer l'efficacité du système de tri, merci de tenir compte des points suivants :

Vos bacs à poubelles :

Lorsque vous sortez vos poubelles avant la collecte du mercredi matin, assurez-vous que le couvercle du bac soit bien fermé (sans trop tasser). Aucun déchet ne doit être placé à côté ou sur le bac.

Emballages en plastique :

Seuls les bouteilles et les flacons se recyclent. Sont interdits : les sacs en plastique, les pots de produits laitiers, les suremballages, sacs et films en plastique, les barquettes en plastique/polystyrène, les gobelets en plastique et les boîtes d'œufs ou blisters.

Les emballages métalliques :

Sont concernés les boîtes de conserve, aérosols vides, barquettes alu, bouteilles de sirop et couvercles métalliques. Sont interdits : couverts, barres de métal, poêles et casseroles, pots de peinture, solvants, vernis, bouteilles et cartouches de gaz.

Emballages en carton :

Journaux, magazines, prospectus, briques alimentaires, boîtes et suremballages en carton. Ne sont pas concernés les couches, les films en plastique de suremballage de journal, papier carbone, calque, photo, cadeau (plastifié) ou papier peint.

A noter :

- ✓ Les grands cartons doivent être amenés en déchetterie.
- ✓ Des collectes régulières de journaux sont également organisées par l'école.

Les emballages en verre : seuls les bouteilles, flacons, pots et bocaux en verre sont concernés. Sont interdits : la vaisselle, verres de table, vitres et miroirs, casseroles vitrocéramiques, ampoules électriques, pots de fleurs.

Un doute : contacter le Service des Ordures ménagères de la Communauté des Communes : **03 88 64 80 79**.

Cette information et d'autres encore peuvent être trouvées sur leur site internet:

<http://www.cc-erstein.fr/dechets-et-recyclage/collecte-et-traitement>

Bon à savoir

RAPPEL

Il incombe à chaque habitant d'entretenir, de balayer et de désherber les trottoirs et caniveaux bordant son lieu d'habitation.

Horaires de permanence au passage piétons

devant la Maison communale,
rue du Maréchal Leclerc :

7h45 à 8h00

11h30 à 11h45

13h15 à 13h30

15h15 à 15h30

Lors de leur passage, les enfants restent sous l'autorité des personnes qui les accompagnent.

Rénovation de la salle des Fêtes

Cinq questions à Jean-Luc Weber, Président du Comité de Gestion



Que retenir de l'année 2017 ?

Deux manifestations marquent l'année du Comité de Gestion : le bal du 13 juillet, un événement convivial et bien apprécié des nordhousiens, et l'Oktoberfest, qui connaît un énorme succès, avec tous les billets vendus 7 jours après la mise en vente. La salle est toujours aussi prisée. Hors son utilisation tous les jours en semaine, elle était occupée 40 week-end en 2017. Néanmoins, pour le Comité de Gestion, les frais de maintenance et d'entretien ainsi

que les coûts d'une salle aussi énergivore deviennent insoutenables. Les travaux prévus en 2018 sont une nécessité.

En quoi consistent ces travaux de rénovation ?

Il y aura des travaux techniques, notamment au niveau de l'isolation et de l'installation d'un nouveau système de chauffage. L'ensemble des ouvrants seront changés. La toiture sera partiellement refaite pour éviter les fuites d'eau, un problème récurrent depuis la construction de la salle il y a 23 ans. S'y ajoutent un réaménagement complet du hall d'entrée avec les toilettes ainsi que de la zone bar. Les sols et murs seront changés. Un rafraîchissement de toutes les pièces annexes est prévu. La cuisine ne sera pas modifiée mais la capacité de réfrigération sera augmentée et les passe-plats rénovés. A l'extérieur, sont prévus l'aménagement de parking pour personnes à mobilité réduite près de l'entrée, l'agrandissement de la terrasse et la mise aux normes des rampes. Avec l'isolation et les modifications des ouvrants, l'isolation phonique sera améliorée mais la pose d'un limiteur de décibels sera obligatoire.

Pourquoi cela ?

Depuis quelques temps la Mairie reçoit des plaintes régulières concernant l'utilisation de la salle. Elles sont initiées par une personne venant de s'installer récemment, et demandent très précisément sa fermeture. Pourtant cette salle est si essentielle à nos associations et à nos concitoyens. À mon sens elle fait partie du village comme les coqs et le clocher. Un effort est fait pour limiter les nuisances sonores, mais la salle est par nature un lieu de convivialité et de liesse. Vouloir sa fermeture sans prendre soi-même la moindre disposition pour se protéger du bruit est inimaginable. Je suis confiant que les nouvelles mesures aideront à régler le problème.

Quel sera l'impact des travaux pour le Comité de Gestion et les associations utilisatrices ?

La salle sera entièrement fermée à partir de début mai jusqu'à la fin de l'année. Pendant ce temps, il faudra trouver des solutions pour entreposer le matériel et les équipements. La rentrée des associations ne pourra pas se faire en septembre pour ceux qui n'ont pas de solutions de repli. Pour le Comité, le plus grand impact est le manque à gagner des locations. Pour 2019 nous aurons plus de mariages nordhousiens et le calendrier des réservations se remplit déjà.

Et une fois la rénovation accomplie... ?

Nous aurons une salle encore plus belle qu'elle ne l'est déjà. Mais avant tout, j'espère pour le Comité de Gestion que les économies d'énergie et d'entretien nous permettront de renouer avec les investissements en matériel pour les utilisateurs. Depuis sa construction, la salle est gérée par des bénévoles que je tiens tous à remercier, anciens et nouveaux. Les efforts communs ont généré des économies considérables à la collectivité et je souhaite une très longue continuité au Comité de Gestion.



Les tiques attaquent !



Samedi 14 avril 2018 à 14 h 30
Conférence - débat sur les maladies transmises par les tiques à la salle des fêtes de Nordhouse.

Entrée gratuite.

Promeneurs, randonneurs, arboriculteurs, apiculteurs, trailers, chasseurs, pêcheurs, agriculteurs, jardiniers amateurs, ramasseurs de champignons, golfeurs, nous sommes tous la proie rêvée des tiques.

Elles attaquent depuis le retour des beaux jours et transmettent toute une ménagerie par leur salive : virus, champignons et bactéries dont les fameuses Borrélioses responsables de la maladie de Lyme.

A l'initiative des arboriculteurs, Viviane Schaller, pharmacien biologiste, viendra vous informer sur ces maladies vectorielles à tiques : symptômes, diagnostic, traitement et prévention. Un débat suivra la conférence.

Gymnaste

Joanne SCHULTZ, élève de CP/CE1 chez Madame Weber, a gagné avec son équipe d'Erstein la finale fédérale B de gymnastique le 25 février. Elles sont donc championnes du Bas-Rhin dans la catégorie 7-9 ans. Joanne est 7ème du classement individuel, sur plus de 150 gymnastes. Ci-joint une photo du podium (Joanne est au milieu).

La photo provient de la page facebook officielle du club.



Joanne avec la coupe de l'Equipe

■ Les conscrits de Nordhouse à travers les âges



■ Parcours d'une vie de classe

Par Michel Hattemer classe 1947

Les nombreuses étapes de la vie d'une classe étaient riches en péripéties.

La fête de la St Joseph

La première réunion, où tous les membres se sont réunis, fut à l'école primaire. Au cours d'une récréation, nous choisissons un trésorier. Notre but était d'acheter un cadeau pour Mr le curé pour la fête de St Joseph. Quelques camarades étaient au courant, qu'il fallait un « caissier » dans une classe.

Bien sûr, les leaders de la classe... voulaient être caissier. On vote en secret le nom que chacun désirait à ce poste sur un bout de papier. Autant il y avait du sérieux chez les uns, d'autres n'en avaient rien à faire de tout cela. Auguste K... mit sur son vote « Auguste vote Auguste ». Cela dérida l'atmosphère, et l'ensemble partait d'un fou rire. Je ne me rappelle plus qui a été élu, et on achetait un biscuit ou une tarte aux amandes pour offrir à Mr le curé.

Fêtes de fin d'année scolaire

Lors de la dernière année de primaire, nous gérons la caisse de l'école. Chaque mois chaque écolier versait 50 francs dans la caisse pour participer à l'excursion scolaire de fin d'année.

St Nicolas

Le deuxième épisode se passait à la fête de l'avent. Nous avons la tâche de nous déguiser en St Nicolas. Avec des bonbons, nous allions à l'école pour les distribuer.

Le soir réunion chez Pierrot, puis nous flâmons dans les rues de Nordhouse pour nous produire dans des familles, et apporter les friandises aux enfants.

Préparation de la profession de foi

Après le carême, nous nous préparons à notre profession de foi.

En plus des séances de catéchisme, nous allons en retraite les 8 jours avant la Quasimodo.

Nous passons cette retraite à l'église du village toute la journée.

Nous étions prêts pour notre communion solennelle.

Toute la famille était invitée à festoyer pendant deux jours.

La tradition, qui commençait à se perdre, voulait que le communiant se couche avant le dîner.

Ma mère était prête à ce que je participe, mais la cuisinière qu'elle avait engagée menaçait de tout laisser, et rentrer si je restais debout.

Jour de communion, jour où je suis devenu un « Homme ». J'avais le droit de fumer une cigarette ce jour là. Si j'avais su les dégâts que ça allait me causer...

Le feu de la St Jean

L'année scolaire se passa et un nouveau rendez-vous nous attendait pour la fête de la St Jean.

La tâche consiste à ramasser du bois pour ériger un bûcher. Quelques jours auparavant nous confectionnons la victime à brûler. On l'appellera « Rosanof ». On ne savait pas par quel moyen de locomotion on ramassera des fagots. Auguste, fils de fermier conduisait le tracteur, tandis que le reste de la classe chargeait le bois. Le trajet se passe sans incident, ce qui rassura les parents. Vers le soir, nous promenions « Rosanof » dans les rues du village. Dès que la nuit tomba, le feu s'alluma et on jeta des pétards dans le brasier.

Chaque membre de la Classe se confectionnait un petit foyer, qu'il allumait lui-même lors de la mise en feu. Nous entamions une ronde autour du bûcher, tandis que le Dr. Schmitt nous filmait. Nous lançons des pétards dans le feu.

Mise en place de la période des conscrits

Vers les 15 ans, nous tenons une assemblée des membres de la classe. Tous entraient dans le monde du travail. La réunion avait pour objectif de décider l'organisation de la trésorerie, en vue de la période des conscrits. Il me semble que ce fut Georges qui fut élu. Son père étant trésorier dans une association, on estimait que ce dernier puisse le conseiller dans ce nouveau rôle.

On cotisait la somme de 3 francs chaque mois.

Nous étions très ambitieux et pour chercher un moyen pour amasser de l'argent, l'idée d'organiser un bal des conscrits fut proposée.

D'après nos renseignements, il fallait qu'un des membres ait 16 ans révolus. Sylvain, né le 1er janvier, avait atteint cet âge. Donc ce bal fut organisé.

Souvent des bals de conscrits étaient organisés. Bien sûr, en désaccord avec les parents. L'orchestre Fred Gérard animait tous ces bals. Ils se passaient les dimanches soirs. C'est la mère de Sylvain qui réglait les différentes taxes à payer.

Ce fut un succès. On avait vendu des tombolas. Chaque membre ramenait une bouteille de vin comme lot. Un biscuit, confectionné par un des boulangers du village, était le gros lot.



On vendait le billet 0,20 francs dans des carnets de 100 billets.

Les bouteilles étaient stockées chez Georges. Après le bal, qui se déroulait au restaurant à l'étoile, toute la classe s'était réunie chez Georges. Après avoir fait le bilan de la recette, on fêtait ce succès.

Nous organisions encore deux ou trois bals, le dernier se déroulait un samedi soir et chaque fois la piste de danse était pleine à craquer ! A cette époque, pas besoin de videurs : les rixes entre bonhommes se passaient hors du bal et se réglaient à coup de poing. La paix fut scellée devant un demi au comptoir.

Mise en place des bouleaux

Le 30 avril, à l'année des 18 ans, la classe se rencontrait avec un ouvrier forestier de la commune. Nous allions dans la forêt avec le tracteur et la remorque d'Auguste, pour couper des bouleaux que l'ouvrier avait choisis d'abattre.

On en posait un devant chaque restaurant. Le plus grand était accolé au restaurant à l'étoile. Il fallait des hommes avertis pour le fixer le long du mur.

Dans chaque restaurant le patron nous payait à boire.

Beaucoup plus tard les filles de la classe eurent chacune un petit arbuste devant leur maison.

A la fin du mois de mai, on redescendait les bouleaux.

Le recensement

Depuis de longs mois, on préparait notre période des conscrits. Il fut décidé de « loger » dans l'atelier de la menuiserie chez Sylvain. Le problème était qu'avec les copeaux ou la sciure de bois, les parents étaient assez réticents à nous héberger. On dut promettre de ne pas utiliser d'allumettes et de fumer hors de notre « chambre ». Il fut décidé d'y loger pendant huit nuits.

On acheta à Strasbourg les parures pour notre chapeau. Une gerbe de fleurs et de fruits, des badges divers (bon pour le service... etc) des bandelettes de couleurs diverses cousues derrière le chapeau et qui descendaient le long du dos.

Ces dépenses étaient puisées dans notre caisse et chacun possédait la même parure à son chapeau.

Le drapeau était peint par les frères Kurtz, et ce drapeau était la fierté de la circonscription. Tous les drapeaux des conscrits

furent peints par ces artistes peintres à Nordhouse.

On trouva l'orchestre qui nous accompagnait toutes les journées et il animait le bal le soir pendant toute la durée.

Il nous restait 5000 francs à dépenser, les frais payés.

Les conscrits

La veille, on était déjà cinq à squatter dans la menuiserie.

Le matin on passait la visite à Erstein. Etant placés en rangs par village, le sous-préfet passait en revue l'ensemble, ainsi que les gendarmes qui présentaient les armes. Au moment de passer devant la marée chaussée, un rigolo cria chez les conscrits « Feu », ce qui provoqua un rire général.

L'enjeu était que celui qui est réformé, payerait une bouffe aux membres de la classe.

Après le recensement, la classe se retrouvait chez le photographe Meyer (l'oncle de celui qui exerce actuellement). On retourna à Nordhouse, affamés, et le premier jour on déjeunait au restaurant à l'étoile. Puis on parcourait les rues du village sous les notes de l'orchestre et on chantait en groupe occupant la



De nombreuses photos de classe seront exposées le dimanche 6 mai à la maison commune.

largeur des rues. Il faut préciser que la circulation n'était pas aussi fluide qu'aujourd'hui. Devant, c'était essentiellement Albert et Auguste, notre chauffeur, qui portaient notre drapeau.

Vers le soir on dînait et, à l'issue du repas, nous allions chercher les filles de la classe, pour le bal. Je ne me rappelle plus si toutes avaient participé. A l'issue du bal chaque conscrit ramenait une fille chez elle.

Nous avions prévu laquelle chacun allait raccompagner, mais des fois on se fourrait le doigt dans l'œil...

Bizarrement il y avait toujours un membre qui se faisait piéger par l'alcool.

Chaque jour on changeait de restaurant et le même programme se répétait.

Durant cette période, nous faisions le tour des filles et des garçons de la classe pour passer quelques minutes. Nous évoquions les souvenirs des pères et leur accueil était chaleureux.

Nous collectons des œufs chez les villageois. Ceux qui étaient en manque d'œufs nous donnaient la pièce. Les huit jours se passaient ainsi. C'était la plus grande fête d'une classe. La classe 1947 fut la dernière à être recensée.

Le Messti

Lors de la fête du village, il y avait un cortège fleuri. Traditionnellement, les conscrits étaient obligés de confectionner un char. Cette classe avait choisi un village de cannibale, une autre présentait une opération chirurgicale : le « chirurgien » découpait du mou de cochon sur le malade et jetait des petits morceaux dans la foule. De la peinture à l'eau remplaçait le sang.

Le chant du Nouvel An.

Puis vint le Réveillon du nouvel an. Tous les ans le restaurant à l'étoile organisait une soirée de réveillon.

Les conscrits, dans leur tradition, chantaient le chant du nouvel an.

On réveillonnait jusqu'à minuit. Aux coups de minuit, on se rassemblait dans la salle du restaurant et on entonnait le chant devant les fêtards. On faisait la quête.

A l'issue du chant, on se sépara en 3 groupes : pour le haut-village ; le bas village ; l'Au et rue du Ried.

Le début fut laborieux et on n'arriva pas à chanter le chant entièrement. Chaque groupe eut ses petits soucis, et vers 6 heures du matin on se rassemblait devant le presbytère. Avec des voix enrouées on présentait nos vœux à Mr le curé, puis on terminait notre tour chez Mr le Maire vers 9 heures.

Traduction approximative du chant, qui est cité dans le tome I de Nordhouse

Une nouvelle année, bienheureuse,

Sans maladie, sans danger,

Laissez-nous vivre plein d'entrain et de santé

Cette année à chaque heure.

Nous te souhaitons oh Maître,

Une table en or et dessus un plat plein de poissons,

Arrosé d'un bon verre de vin,

Et que le Maître puisse être bien gai.

Quant à toi, cher Enfant Jésus

Viens, nous voulons être à Toi

Laisse-nous vivre plein d'entrain et en bonne santé

Vivons gais et heureux

Cette année à chaque heure !

Carnaval

La saison des traditions se terminait le jour de Carnaval où chacun se déguisait.

Les rues du village furent arpentées. On déjeuna, le repas fourni par Auguste qui était réformé au Conseil de révision, servi par des mères des membres de la classe, dans l'atelier de l'ébénisterie, chez Auguste.

Le soir on allait, déguisé, au bal de la musique.

Nous avions deux membres réformés.

Depuis, chacun était militaire.

La majorité fonda une famille.

Quelques membres nous ont quittés beaucoup trop tôt.

A partir de la 25ème année, les membres se retrouvaient toutes les 5 années pour un repas ou un voyage de quelques jours.



Cette année nous avons fait appel à l'illustratrice Carole Schertzer pour mettre en scène notre décoration de Pâques avec les symboles de l'Alsace, la cigogne et l'alsacienne.



L'Association Nordhouse Idées déco fête ses 10 ans et à cette occasion nous avons voulu marquer le coup comme il se doit avec un magnifique et gigantesque gâteau d'anniversaire. Merci à Jennifer Heckenmeyer pour cette belle réalisation.

Et NON ce n'était pas le Marché de NOËL...
...mais bel et bien notre....
.....MARCHÉ DE PÂQUES !!!

et oui quelle surprise Dimanche Matin avec toute cette neige!!!! Dès 5h30 quelques courageux parmi nos 100 bénévoles ont dégagé la neige afin de créer des chemins pour nos visiteurs. Nous remercions les 50 exposants et nos bénévoles qui ont bravé la neige et le froid durant toute la journée. Rendez-vous le 7 avril 2019 ... avec le soleil....



Merci Philippe Ledoux pour ces magnifiques réalisations : le Radeau de la Féculé, Mr Saucisse Blanche et Super Merguez!!!



Quand le LAPIN'DE NEIGE vole la vedette à LAPIN'UP ...



Merci à toutes les personnes ayant gardé les bouteilles de Badoit Rouge pour la réalisation de nos magnifiques massifs de coquelicots.





■ Association Fruits et Nature Nordhouse – Hipsheim

C'est dans la matinée du 23 Novembre 2017 que l'association a invité 5 classes de l'école élémentaire de Nordhouse soit 140 enfants, pour des plantations d'arbres hautes tiges le long du Feldwasser.

Ce jour-là Robert Fischer et Jean Claude Baumert ont excellé dans leur art de prodiguer aux enfants le respect de la nature et la manière de chouchouter l'arbre. Ils étaient entourés du reste de l'équipe du comité des arboriculteurs pour finaliser la plantation.

Ont été plantés 5 pommiers des variétés suivantes : Reinette dorée de Berlepsch, Belle fille de Salins, Transparente de Croncels, Orange Suisse et Quérina Florina.

Suite à cette opération de plantation, un buffet de confitures et du chocolat chaud attendaient les enfants dans la grange de Bernard Schmitt, que nous remercions infiniment de nous avoir hébergé.

Compte-tenu d'un mois de décembre 2017 très chargé en manifestations diverses, le comité a fêté le 20 Janvier 2018 la clôture de l'année 2017 riche en événements. C'est à l'arborihome qu'un repas confectionné par nous-même a regagné l'ensemble du comité et leurs conjoints.

Pour votre information l'association Fruits et Nature organise une conférence sur la maladie de Lyme, ci-dessous le détail de ce débat :

« BORRELIOSE DE LYME, LE CRI D'ALARME D'UNE BIOLOGISTE »

Conférence – débat à NORDHOUSE le samedi 14 avril à 14 h 30

à la salle des fêtes, proposée par Lyme sans frontières et animée par Viviane SCHALLER, pharmacien-biologiste, qui a dirigé pendant 25 ans un laboratoire d'analyses médicales à STRASBOURG.

Comme dans son livre « Maladie de Lyme, l'épidémie qu'on vous cache » elle abordera la question des maladies aiguës et

chroniques dûes à une piqûre de tique qui transmet les borrélioses ainsi que de nombreux autres pathogènes.

Elle parlera des troubles engendrés par ces pathogènes : troubles articulaires et neurologiques simulant une polyarthrite rhumatoïde, une sclérose en plaque, un Parkinson, une fibromyalgie voire l'autisme.

De nombreux tests restent faussement négatifs, empêchant ainsi un diagnostic précoce et la mise en place d'un traitement efficace.

Venez nombreux !

L'année 2018 sera également l'année où nous ne pourrons organiser l'exposition de l'automne Fête de la Nature. La salle des fêtes sera certainement encore en travaux de réfection. C'est pourquoi le comité a décidé d'organiser au verger école un GARDEN FECHT le dimanche 22 Juillet 2018 à midi. C'est sous des tonnelles que nous vous donnons rendez-vous pour un repas à 12h00 agrémenté de musique.



PROGRAMME DES ACTIVITES POUR LA SAISON 2018

Jeudi 12 avril 2018 :

Initiation à l'arboriculture fruitière des enfants des écoles de HIPSHEIM, ICHTRATZHEIM et NORDHOUSE.

Dimanche 22 juillet 2018 :

« Garden Fecht » au verger école de NORDHOUSE à l'occasion du 20^{ème} anniversaire du verger école.

Jeudi 20 septembre 2018 :

Démonstration, confection et dégustation de jus de pommes dans les écoles de HISPHEM, ICHTRATZHEIM et NORDHOUSE.

Dimanche 25 novembre 2018 à 9 heures :

Cours de taille sur fruitiers à noyaux au verger école à NORDHOUSE.

Mardi 20 novembre 2018 :

Initiation à l'arboriculture fruitière des enfants de l'école de NORDHOUSE.

Au programme : présentation et plantation d'arbres fruitiers.

Jeudi 22 novembre 2018 :

Initiation à l'arboriculture fruitière des enfants de l'école de HIPSHEIM et ICHTRATZHEIM.

Au programme : présentation et plantation d'arbres fruitiers.



Tous nos cours sont gratuits et destinés
à tous les passionnés
de l'arboriculture fruitière.

Calendrier établi en novembre 2017,
pouvant subir une modification en fonction de la
conjoncture du moment.



■ Tracteurs d'Antan



Notre 1ère grande manifestation a eu lieu le 11 juin 2017, le rassemblement de vieux tracteurs et autres véhicules.

Toutes les marques étaient représentées : Massey Ferguson, Deutz, Renault...

Les plus vieux dataient de 1939 et 1941 !

Pas moins de 150 véhicules ont été exposés pour le plus grand plaisir des amateurs.

Par ailleurs des miniatures étaient également entreposées dans la Salle des Fêtes ainsi que des maquettes artisanales.

Nous avons également organisé le ramassage des sapins de Noël et leur crémation.



Par ailleurs, des participations à d'autres manifestations ont eu lieu en 2017:

Fêtes des récoltes d'antan à Hindisheim

Fêtes des moissons à Stotzheim

Messti d'Erstein, Arboriculteurs à Nordhouse etc...



Suivez-nous sur notre page FACEBOOK, **Tracteur d'antan de Nordhouse**, et likez notre page !

Plusieurs manifestations 2018 sont prévues

Le 30 mars : Association pêche Eschau, marche gourmande - Aout : Journée des bateliers à Rhinai - Messti à Erstein

■ Groupement des Oeuvres Paroissiales

MAIKUR POUR TOUS le 1er Mai 2018

Organisée par le Groupement des
Oeuvres Paroissiales

9h45 :
Rendez-vous au Parc Théophile DEBUS

10h00 :
Départ

*Passez une agréable journée en cheminant à travers
champs -- prés -- sous bois*

Parcours sans difficultés
Bonnes chaussures de marche conseillées
Environ 10 ---11 Km

Repas de midi tiré du sac
Apéritif et boissons disponibles sur place
Café offert

Renseignements au 03 88 98 07 98



■ A.A.P.P.M.A.

La pêche en faveur du Téléthon 2017, organisée par la section carpe à la gravière de Nordhouse a récolté un total de dons jamais atteint jusque là : 920 € ! Merci à tous les participants.

La deuxième édition de la brocante de pêche s'est déroulée le dimanche 4 février 2018 au chalet des pêcheurs et a rencontré un vif succès : près de 30 exposants et environ 250 visiteurs !



■ Le don du sang

QUOI DE NEUF ?

Des nouveaux donneurs lors de cette première collecte de l'année !!!

Tout le monde s'est adapté aux nouveaux horaires : 17h à 20h.

La première collecte a connu un franc succès : 85 personnes se sont déplacées pour cette première collecte de l'année, pour offrir leur sang ! Merci à vous !!



Mme Neupert a reçu son cadeau pour le 100^{ème} don, encore un grand bravo !

Un moment de convivialité : détente et plaisir du palais autour d'une succulente collation !

Attention, suite aux travaux de la salle des fêtes, les collectes de juin, août et novembre se dérouleront au foyer paroissial. Nous vous réserverons le même accueil !

Vous avez envie de vous engager pour une cause noble ?

Venez renforcer notre amicale.

PROCHAINES DATES
LE 14 JUIN 2018
LE 30 AOÛT 2018
LE 15 NOVEMBRE 2018
AU FOYER

■ Le rêve continue à l'US NORDHOUSE !

La trêve touche à sa fin sur les terrains de football de l'US Nordhouse. Voici le récapitulatif d'une première partie de saison riche, mais surtout d'une phase printemps qui s'annonce déjà palpitante.

Séniors



L'équipe 1, du coach F. IBANEZ, pour sa première saison à un niveau aussi élevé (Promotion d'Honneur), se classe 7^{ème} à la trêve. Après une entame de championnat compliquée, les co-équipiers de L. RAVENET se sont parfaitement repris et, malgré la 7^{ème} place actuelle, restent au contact des places d'honneur ! En effet, 4 points les séparent de Sélestat, actuel leader - mais avec 2 matches en retard, l'équipe a toutes les cartes en mains ! Il va falloir beaucoup de rigueur, de motivation et le soutien des nombreux supporters pour continuer le rêve ...

L'équipe 2 du coach C. ISSENHUTH surfe sur la dynamique de la montée en Promotion B et est toujours invaincue à la trêve. Les co-équipiers de L. MUTSCHLER pointent à la 4^{ème} place, avec 3 points de retard sur le leader, Mussig 2, et, avec 2 matches en retard, ont également toutes les cartes en mains pour réaliser un nouvel exploit cette saison ! Cette 2^{ème} partie de saison va être palpitante !

Enfin, l'équipe 3, coachée par B. MEYER, souffre à nouveau en ce début de saison. Le niveau n'est pourtant pas élevé, mais le manque de concentration et les erreurs individuelles coûtent de nombreux points à cette équipe ayant pourtant un potentiel dévolutif. 9^{ème}/10 à la trêve, les co-équipiers de J.-A. VANIMBELO vont devoir hausser leur niveau de jeu pour se maintenir ...

Les super-vétérans du coach C. DIEBOLD se font plaisir, et l'entente vétérans Nordhouse-Hindisheim fonctionne bien malgré une avant-dernière place à la trêve.

Jeunes

Les U18 (joueurs nés entre 2000 et 2002), coachés par D. JOURNET, qui évoluent en pyramide B, ont, malgré les recrues estivales, bien du mal à faire parler la poudre et pointent à la 9^{ème} place sur 11 à la trêve. Encore une fois, il faut réussir à harmoniser un groupe très hétérogène mais toute la confiance du club est portée sur l'encadrement qui est de qualité !

Les U13 (joueurs nés entre 2005 et 2006) coachés cette saison par L. ISSENHUTH et G. D'ANIELLO, assistés de S. HARTMANN ont fait une excellente 1^{ère} partie de saison et finissent champion de groupe,

et invaincus ! Ils évolueront en A en 2^{ème} partie de saison ! Une saison très formatrice pour eux !

Les U11 (joueurs nés entre 2007 et 2008) coachés par le binôme R. LEMERCIER et T. DUCAROY souffrent d'un effectif un peu juste. Mais la motivation des coachs permet aux joueurs d'évoluer de manière sereine !

Pour finir, les débutants (joueurs nés entre 2009 et 2010) coachés par F. ROUSSEL et M. HOHENLEITNER, ainsi que les pitchounes (joueurs nés entre 2011 et 2012) de S. MULLER prennent énormément de plaisir à pratiquer leur sport sur les terrains ! Ils font plaisir à voir.

Comité

Le comité vous rappelle les prochaines échéances :

- assemblée générale du club : courant juin 2018 ;
- marché aux puces : le 14 juillet 2018 ;
- tournoi des jeunes : 1er septembre 2018

Renseignements et réservation : Isabelle PAULUS 03 88 59 82 15.

A très vite autour des terrains de l'USN.

B. MEYER.



US Nordhouse plus qu'un Club, une famille !!

Coordonnées du président des jeunes de l'USN

Gaetan D'ANIELLO - Tél : 06 81 69 01 33

Mail : gaetan.daniello@gmail.com

■ L'Entente Musicale



Après de nombreuses répétitions très angoissantes avec un nouveau chef, l'Entente musicale vous a donné RDV le 10 mars dernier pour son traditionnel concert annuel sur le thème de la mer.



Pendant que certains musiciens se la coulent douce, d'autres sont prêts à naviguer sur des flots agités depuis Limersheim en traversant toutes les tempêtes et en relevant tous les défis pour rejoindre l'île paradisiaque de Nordhouse.

JOUEZ avec l'Entente Musicale !

Saurez-vous reconnaître les titres des morceaux interprétés ?
(réponse en bas de page)

1 Niveau facile (C'est tellement facile, qu'on vous donne 2 chances pour trouver la bonne réponse.)



2 Niveau moyen
(Indice : 🎵🎵🎵 Mi-fa-mi-fa-mi-fa-mi-fa 🎵🎵🎵)



3 Niveau un peu difficile
(Indice : elles rêvent de rencontrer Jack)



4 Niveau difficile (Pas d'indice. Juste de l'autodérision.)



Réponses :
« Jouez avec l'Entente Musicale » : les réponses au grand jeu concours où il n'y a rien à gagner sauf le plaisir de participer ©
1 « Titanic »
2 Attention cette grande nageuse au geste technique parfait de crawl va se faire croquer d'un instant à l'autre par un grand méchant, très méchant requin il « Les dents de la mer »
3 Nos « Pirates des Caraïbes de Nartz »
4 « Le petit baigneur », L'orchestre n'a jamais interprété la musique de ce film, mais c'était pour le plaisir de diffuser cette fantastique photo d'un musicien qui sait ne pas se prendre au sérieux. Merci Jean-Paul Lingelser

■ Les P'tits Nordhousiens

C'est avec l'esprit de Noël que nous avons inauguré la boîte aux lettres du Père Noël mais aussi raconté son histoire à travers un petit spectacle joué par une poignée d'enfants motivés.

Ce jour là nous avons aussi demandé aux enfants de comprendre le mot partage et générosité en donnant des jouets aux restos du cœur. L'action fût une très belle réussite encore merci à tous les enfants qui sont venus très fiers rapporter tous ces jouets.

135 lettres ont été postées dans cette boîte par des enfants qui ont pris le temps d'écrire au Père Noël pour lui raconter des choses très touchantes.



Le Père Noël a donc lui aussi pris le temps de répondre à chaque enfants individuellement et de manière manuscrite en tenant compte des confidences de chacun.

Vivement l'année prochaine !!!



AGENDA DES MANIFESTATIONS



AVRIL

- Collecte de sang > salle des Fêtes 05
- Conférence sur le climat > maison commune 06
- Oschterputz > parking salle des Fêtes 07
- Pêche américaine 2x4 > place des Fêtes 08
- Conférence sur la maladie de Lyme > salle des Fêtes 14
- Profession de Foi > église de Nordhouse 15
- Vente déco Pâques > école maternelle 28
- Pêche intersociétés > étangs place des fêtes 29



JUIN

- Fête Dieu > Nordhouse 03
- Pêche américaine > étangs - salle des fêtes 03
- Marche gourmande > départ place des fêtes 10
- Collecte de sang > foyer paroissial 14
- Soirée d'été en musique > foyer paroissial 16
- Feu de la St-Jean > city stade 23
- Kermesse des écoles > place de l'école 29



AOÛT

- Collecte de sang > foyer paroissial 30

Ramassage de vieux papiers
Du mardi 17 avril au 20 avril 2018
Du mardi 26 juin au 29 juin 2018
Purge du réseau d'eau potable
Du lundi 23 au 27 avril 2018



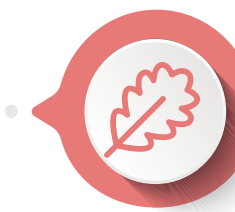
MAI

- 01 Sortie pédestre > départ parc Théophile Debus
- 5-10 Enduro de pêche > gravière
- 06 Exposition drapeau des conscrits > maison commune
- 08 Tournoi interne > salle des fêtes
- 10 Première communion > église de Nordhouse
- 18-21 Enduro de pêche > gravière
- 19 Spectacle de danse > parking salle des fêtes
- 26 Déménagement avant travaux > salle des Fêtes



JUILLET

- 13-15 Enduro de pêche > gravière
- 14 Marché aux puces > stade de foot
- 22 Garden Fecht > verger école



SEPTEMBRE

- 01 Tournoi des jeunes > stade de foot
- 02 Pêche américaine 2x4h > étangs place des fêtes
- 03 Café de rentrée > écoles maternelle et élémentaire
- 09 Pique-Nique > parc Théophile Debus
- 30 Fête patronale St. Michel > église
- 28-30 Enduro pêche > gravière

